



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton		Ottawa	
Date	Jeudi, le 20 septembre 2018		Heure de départ	18 h 30
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. : 14 °C)			
État de la piste	Course 1 - 11 : Rapide (Variante 0 secs)			
Nombre de courses	11	Nombre de courses de qualification	Nombre total d'inscriptions	87/94
Total des paris mutuels	101 545 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal Weber, Michael	Juge associé Coles, Sharla	Juge associé Frenette, Ben
---	--------------------------------------	--------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

- Le D^r Adam Chambers est présent ce soir.
- Transfert entre entraîneurs approuvé pour MICHELLES DEUCE (0GP41) de Jamie Copley à Blake Curran.

Courses :

1. Examen du bris par le numéro 6 MAJIAN CASH (Stephane Brosseau) avant le départ, le numéro 6 se trouvait à l'intérieur du poteau de remboursement et n'a pas eu un équipement brisé. Le conducteur du numéro 7 TLF BEWARE, Darrell Coville, était coupable d'infraction à la règle de la CAJO 22.05. 01 (k), « a omis d'établir et de maintenir une cadence comparable à la catégorie » au cours du deuxième quart (29² 102 133¹ 201⁴) et a obtenu une sanction pécuniaire de 100 \$ (SB 50392). Rien à signaler.
2. Enquête sur le numéro 5 RIOT (Rodney Lafromboise) concernant la règle de la CAJO 18.08.02 (départ de la piste) au niveau du dernier virage. Le numéro 5 a

heurté 3 pylônes et n'a pas quitté la piste, aucune infraction. Le conducteur du numéro 1 REALRUBIES AT PLAY, Jason Gilchrist, a eu un avertissement concernant la règle 22.05. 01 (k) « a omis d'établir et de maintenir une cadence comparable à la catégorie » au cours du deuxième quart (31'). Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/7VJnPG0ztFA>

3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Retrait (pour maladie) à la dernière minute par le D^r L. Atack-Berthiaume, vétérinaire officiel de la CAJO, du numéro 3 TUXEDO; remboursement : 175 \$. Le conducteur du numéro 8 LESTENPERCENT, Paul Lafromboise, a été jugé coupable d'infraction à la règle de la CAJO 22.03 (j)(vii) (a omis de se présenter et de demeurer derrière la barrière de départ) et a reçu une sanction pécuniaire de 100 \$ (SB 50914). Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Enquête sur le numéro 1 JOLTS PRAYER (Marie-Claude Auger) afin de déterminer s'il y a eu un équipement brisé (baguette de tête) avant le départ, ce qui n'était pas le cas. Le numéro 1 a eu un bon départ. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/7D1AOjzbBVw>

10. Rien à signaler.
11. Nouvel alcool test. Rien à signaler.

Réclamations :

- 11 - Le numéro 3 LUCKY PLAYER (2 réclamations) pour 12 500 \$ par Gary McDonald, J.C. Lavictoire et R. Lavigne (entraîneur, G McDonald). L'une des réclamations a été jugée non valable, car elle a été présentée 30 minutes avant l'heure de départ (règle de la CAJO 15.00 (d)).